

CONSEIL DES MINISTRES DU VENDREDI 26 OCTOBRE 2007

Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence du Premier ministre, Dr. Navinchandra Ramgoolam, et a, entre autres:-

1. pris note que le bureau de l'Attorney General organisera une session de brainstorming pour revoir le *Legal Aid Act* afin d'assurer qu'une aide légale soit accordée, dans la mesure du possible, à ceux qui n'ont pas les moyens de se faire représenter par un homme de loi dans des affaires criminelles graves et dans des cas civils. Cela conformément au programme gouvernemental 2005/2010 et aux recommandations faites dans le rapport Mackay.

La session de brainstorming regroupera tous les partenaires concernés incluant les membres de la profession légale en général, le *Bar Council*, la *Law Society*, et la Chambre des notaires en particulier, le judiciaire, la Commission nationale des droits humains, l'Université de Maurice, la *Law Reform Commission*, et les organisations non-gouvernementales, incluant les associations de consommateurs.

Les discussions seront dirigées par le prof. V. P. Torul, président de l'*Industrial Relations Commission*.

2. passé en revue la situation concernant l'épidémie de peste porcine et agrée, entre autres:
 - (a) d'allouer une subvention mensuelle aux éleveurs affectés comme suit pour une certaine période:
 - (i) petits éleveurs (1-20 têtes): Rs 4 000
 - (ii) moyens éleveurs (21-50 têtes): Rs 5 500
 - (iii) grands éleveurs (51 têtes et plus): Rs 6 500
 - (b) la mise en place d'un plan de prêt spécial à la DBM avec un plafond de Rs 200 000 par éleveur à un taux d'intérêt préférentiel de 5% remboursable sur une période de sept ans, incluant un moratoire d'une année; et
 - (c) une somme d'un million de roupies sera mise à la disposition des sociétés coopératives d'éleveurs de porcs affectées par cette épidémie pour relancer leurs activités ou se lancer dans d'autres activités sur une base coopérative.
3. pris note de la bonne performance du secteur de la zone franche pour la période janvier à août 2007 par rapport à la période correspondante en 2006, comme suit :
 - (i) les exportations de la zone franche sont passées de Rs 21,23 milliards à Rs 25,1 milliards, c'est-à-dire, une augmentation de 18,2% ;
 - (ii) les exportations en ce qui concerne les pull-overs et les cardigans, les T-shirts, les chemises et les pantalons s'élèvent à 88,2 millions de pièces. En terme de valeur, ces produits ont enregistré une hausse de Rs 2,23 milliards;

- (iii) le volume d'exportations pour les fils de tissage et les tissus est passé de 5 550 tonnes à 6 183 tonnes, ce qui représente un taux de croissance positif de 11% couplé d'une augmentation de 26% en terme de valeur;
- (iv) pour ce qui est du secteur non-textile, les exportations de poissons et de produits à base de poisson sont passées de Rs 3 119 millions à Rs 3 677 millions, c'est-à-dire, une augmentation de 18%; et
- (v) la valeur des exportations pour les sous-secteurs de l'horlogerie et des pierres précieuses et semi-précieuses a enregistré une croissance de 32%, 6% et 17% respectivement.

Le Royaume-Uni, la France, les Etats-Unis et l'Allemagne demeurent les principaux marchés d'exportation enregistrant des hausses de 24%, 5%, 4% et 82% respectivement. Si cette tendance se maintient, les recettes prévues pour la zone franche pourraient atteindre les Rs 43 milliards en 2007 par rapport au Rs 40 milliards initialement prévues.

- 4. pris note de l'ébauche du *Law Practitioners (Amendment) Bill*. Ce projet de loi prévoit:
 - (i) la mise sur pied et le fonctionnement des firmes légales;
 - (ii) le statut d'un consultant légal;
 - (iii) l'enregistrement des firmes légales, des firmes légales étrangères, des joint-ventures légales et des avocats étrangers; et
 - (iv) le cadre pour la réglementation de la pratique des lois étrangères et de la loi internationale à Maurice.

Le projet de loi fera l'objet de discussions avec les parties concernées avant sa présentation à l'Assemblée nationale.

- 5. pris note de la tenue le 29 octobre 2007 d'un symposium sur les maladies cardio-vasculaires à l'hôtel Maritim à Balaclava, avec la participation d'une équipe d'éminents professeurs en Cardiologie de l'*University College London Hospital and Medical School* du Royaume-Uni.

L'objectif de ce symposium est de discuter de l'importance du traitement et de la physiopathologie du diabète et des maladies cardio-vasculaires vu qu'une des complications majeures du diabète est la maladie cardio-vasculaire. Ces discussions aideront à élaborer des stratégies appropriées pour améliorer les services dans le domaine de la cardiologie conformément au *National Service Framework* pour le diabète.

A Maurice environ 19,3% de la population âgée de 30 ans et plus sont diabétiques, environ 50% des décès sont dus aux maladies cardio-vasculaires et 21% sont directement liés au diabète. En outre, quelque 550 chirurgies cardiaques et environ 2 000 angiographies/angioplasties sont effectuées annuellement.

6. agréé l'adoption du *National Policy Paper* et du plan d'action sur l'invalidité. Cette décision est conforme à la Convention des Nations unies sur les droits des personnes avec des handicaps et au programme gouvernemental 2005-2010 pour promouvoir le concept d'une société inclusive qui valorise les personnes avec des handicaps.

Le *National Policy Paper* et le plan d'action recommandent, entre autres:

- (a) une révision des lois existantes par rapport à une éducation adaptée, la formation, la réhabilitation et l'emploi des personnes avec des handicaps;
 - (b) l'accès à l'internet comme faisant partie intégrante de la vie de tous les jours des personnes handicapées; et
 - (c) l'amélioration de l'infrastructure de la santé permettant un meilleur accès aux handicapés.
7. pris note des retombées de la mission de Mme Mrinalini Burn, consultante internationale sur le genre, dans le cadre du projet « Construction des capacités pour l'égalité des genres et renforcement des capacités pour les femmes » financé par le PNUD. Ce projet a pour but de créer un environnement favorisant l'intégration du concept du genre au niveau de la formulation de politiques dans le pays. Dans son rapport, Mme Burn met l'accent sur les stratégies à être adoptées afin de renforcer le mécanisme national du genre et de mettre en œuvre de manière efficace des politiques, programmes et activités qui tiennent compte du concept du genre.
 8. pris note de l'état des négociations de l'Accord de partenariat économique avec l'Union européenne au niveau de chacune des régions ACP et des développements concernant la constitution de la configuration CMMS (Comores, Maurice, Madagascar, Seychelles).

Le Conseil a également pris note qu'une série de réunions se tiendront à Maurice afin de conclure les négociations, à savoir:

- (a) des réunions formelles légales et techniques au niveau de la COI afin de finaliser les textes sur le commerce des marchandises, le développement, la pêche et l'offre de l'accès aux marchés;
- (b) une réunion du conseil extraordinaire de la COI afin d'examiner le progrès réalisé et d'adopter les textes qui serviront de base pour les négociations et l'offre CMMS concernant l'accès aux marchés;

- (c) la réunion CMMS en marge des réunions techniques et ministérielles des pays de l'Afrique orientale et australe/ Commission européenne qui se tiendront à Bruxelles.
9. pris note des développements relatifs au programme de soutien pour les ressources marines et agricoles (MARS – *Marine and Agricultural Resources Support*) proposé par le Fonds international du développement agricole (FIDA). Ce programme vise à aider les ménages des régions rurales de Maurice et de Rodrigues qui dépendent des ressources marines, de la canne et des industries textiles.

Le Conseil a aussi pris note des retombées de la mission d'évaluation du FIDA qui était à Maurice au mois d'août 2007 pour:

- (i) adopter les propositions formulées sur le MARS en tenant compte des recommandations et suggestions révisées et d'autres changements; et
 - (ii) agréer et décrire la méthodologie de mise en œuvre.
10. pris note des retombées de la mission du ministre des Affaires étrangères, du Commerce international et de la Coopération à El Salvador où il a participé, les 3 et 4 octobre 2007, à la 2e Conférence internationale sur la coopération pour le développement avec les pays à revenu intermédiaire (PRI). La conférence a agi comme plate-forme pouvant donner consistance aux lignes directrices et modalités opérationnelles relatives aux aspects de coopération des pays à revenu intermédiaire. Les objectifs de cette conférence étaient, entre autres,:
- (i) d'identifier les besoins en terme de développement des pays à revenu intermédiaire;
 - (ii) de construire un plaidoyer pour donner plus de voix et une meilleure représentation aux pays à revenu intermédiaire dans les organisations multilatérales; et
 - (iii) d'explorer les aspects et instruments opérationnels de la coopération pour le développement avec les pays à revenu intermédiaire, et leurs implications dans le cadre du système d'aide international.

En marge de cette conférence, le ministre des Affaires étrangères, du Commerce international et de la Coopération a eu des rencontres bilatérales avec, entre autres,:

- (i) M. Francisco Lainez, ministre des Affaires étrangères; et
- (ii) M. Carlos Pastrana Palomo, vice-ministre des Affaires étrangères.

11. pris note des retombées de la mission du ministre de l'Education et des Ressources humaines à Paris où il a assisté à la Conférence générale de l'UNESCO et participé aux réunions de l'Association pour le développement de l'Education en Afrique (ADEA).

La conférence générale de l'UNESCO a adopté la nouvelle stratégie à moyen terme (2008-2013) qui définit la vision stratégique et le cadre de travail de l'UNESCO pour une action dans tous ses domaines de compétence aux niveaux global, régional et national. La stratégie définit également l'action de l'UNESCO. Celle-ci repose sur de nouvelles bases et apporte des changements aux priorités par rapport aux impératifs et défis des années à venir.

Le ministre de l'Education et des Ressources humaines a aussi participé à une table ronde des ministres de l'Education sur le thème «l'Education et le développement économique».

Les principaux sujets discutés au bureau ministériel de l'ADEA ont trait, entre autres:

- (a) à la fusion des bureaux de l'ADEA et du COMEDAF;
 - (b) au plan stratégique de l'ADEA 2006-2013; et
 - (c) à l'exercice d'évaluation par les pairs pour le Gabon.
12. pris acte de la nouvelle constitution du *Road Development Authority Board* sous la présidence du professeur Abed Peerally.

*Government Information Service
Prime Minister's Office
Port Louis*

26 octobre 2007